



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-quatre,
Le 09 avril à 19h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du PNR aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/03/2024

Date d'affichage : 26/03/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 126
- présents : 37
- votants : 54

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 145
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 262

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Olivier CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Pascal GODIN, François JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Jean-François LEGRAND (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX (A quitté la séance et n'a pas pris part au vote), Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Dominique RONDOT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMMAIN, Christelle VUILLEMIN, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Patrick BOISSENIN, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Pascal JACQUOT, Céline JEAMBRUN, Régis LIGIER, Catherine MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Raphaël PEQUIGNOT, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Patrick BERTIN, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Martial BOURNEL-BOSSON, Justine BRIQUEZ, Michèle CACHOT-USUNIER, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Pascal CLEMENCE, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Pierre DEVILLERS, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Thierry HOUSER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Joelle MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMMAIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMMAIN-JEANNIN.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOVRAT a donné pouvoir à Dominique RONDOT,
Anthony CUENOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Pascal DUFFNER a donné pouvoir à Jean-François LEGRAND (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Denis LEROUX, (A quitté la séance sans prendre part au vote)
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Christelle VUILLEMIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Marcelline VIPREY a donné pouvoir à Vivien PERRET-GENTIL,
Céline VUILLEMIN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Mme Dominique Mollier a été élue secrétaire.

Objet : 2024-013 : Approbation du compte administratif 2023 et rapprochement du compte de gestion

Monsieur Villemain second vice-président présente le compte administratif, le président Denis LEROUX quitte la séance conformément à la loi et ne prend pas part au vote.

Vu le code général des Collectivités Territoriales, et notamment, ses articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable Public,

Ayant entendu l'exposé du compte administratif 2023,

Ayant constaté la concordance des écritures comptables du compte administratif avec le compte de gestion pour l'année 2023,

Après en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Villemain 2^{ème} Vice-président.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Adopte le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Syndicat Mixte du PNR du Doubs Horloger.
- Constate que le Compte Administratif est en accord avec le Compte de gestion 2023 relatif aux résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

L'excédent global de clôture de l'exercice 2023 est de 79 709,64 €.

Le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement ainsi déterminé :

- Résultat antérieur reporté : 332 687,99 €
- Affectation à la section d'investissement : 39 0601,82 €
- Résultat de l'exercice : 79 709,64 €
- Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2023 : 373 336,81 €

Et présente un excédent de financement d'investissement ainsi déterminé :

- Solde cumulé d'investissement N-1 : - 52 360,82 €
- Solde des opérations de l'exercice : 3 729,75 €
- Solde cumulé d'investissement au 31/12/2023 : -48 631,07 €

Fait et délibéré ce jour à l'unanimité des membres présents et représentés

Pour extrait certifié conforme, le second Vice-Président
Franck VILLEMMAIN

